



Résurrection d'un monument: Le mausolée libyco-punique de Dougga

Dominique Casajus

► To cite this version:

Dominique Casajus. Résurrection d'un monument: Le mausolée libyco-punique de Dougga. Hespéris-Tamuda, 2022, Practicing Archaeology in the Maghreb: Historical Perspectives and Contemporary Realities / pratiquer l'archéologie au Maghreb: Perspectives historiques et réalités contemporaines, LVII (2), pp.279-306. halshs-03823999

HAL Id: halshs-03823999

<https://shs.hal.science/halshs-03823999v1>

Submitted on 4 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résurrection d'un monument: Le mausolée libyco-punique de Dougga

Dominique Casajus

Article paru dans *Hespéris-Tamuda*, 2022, vol. LVII (2) : 279-306

C'est en décembre 1997 que le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a inscrit le site de Dougga (l'antique Thugga, au nord-ouest de la Tunisie) sur sa Liste. Ses membres avaient considéré que "Dougga est la petite ville romaine la mieux conservée de l'Afrique du Nord."¹ Les vestiges s'étendant sur le site ne sont cependant pas exclusivement romains, et la description mise en ligne par l'Unesco reconnaît du reste qu'ils "constituent un ensemble exceptionnel qui illustre la synthèse entre différentes cultures: numide, punique, hellénistique et romaine."² Il se trouve justement que trois au moins de ces cultures ont laissé leur marque sur le monument, connu comme "le mausolée libyco-punique de Dougga," "le mausolée numide de Dougga" ou "le mausolée d'Atban," qui va nous occuper ici. Datable du milieu du II^{ème} siècle av. J.C.³ et orné d'éléments où les spécialistes pensent reconnaître l'influence de l'architecture hellénistique,⁴ il portait jadis une inscription associant la langue des Numides à celle des Puniques. Inscription qui a fait sa gloire et son malheur.

Il se présente aujourd'hui comme une construction de 21 mètres de hauteur à laquelle on accède par un piédestal de six marches (fig. 1). Le premier étage, cantonné de pilastres dont les chapiteaux se composent d'une volute ornée de fleurs de lotus à demi épanouies, présente une fenêtre sur sa face nord tandis que les trois autres faces sont décorées d'une fausse fenêtre. Reposant sur trois gradins, l'étage médian est scandé de colonnes cannelées: deux colonnes engagées sur chaque face, à quoi s'ajoutaient des colonnes d'angle dont une seule (au nord-est) a pu être reconstituée. Sa seule fenêtre s'ouvre au nord, et il n'a pas de fausse fenêtre. L'étage supérieur repose lui aussi sur trois gradins, interrompus aux quatre angles par des piédestaux qui portaient des cavaliers dont seulement deux, très mutilés, ont été retrouvés. Il est cantonné de pilastres à chapiteau semblables à ceux du premier étage. Au bas de chacune de ses faces est encastré un bas-relief représentant un quadriges avec deux personnages. L'ensemble est surmonté d'un pyramidion flanqué aux angles de quatre statues très mutilées de femmes ailées. L'appareil est à tous les

¹ Voir <https://whc.unesco.org/fr/decisions/2906>, consulté le 25 décembre 2020.

² Voir <https://whc.unesco.org/fr/list/794/>, consulté le 25 décembre 2020.

³ Filippo Coarelli Filippo et Yvon Thébert, "Architecture funéraire et pouvoir: réflexions sur l'hellénisme numide," *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité* 100, 2 (1988): 804.

⁴ Coarelli et Thébert, "Architecture." Voir aussi Friedrich Rakob, "Architecture royale numide," in *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République*, Actes du Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980) (Rome: École Française de Rome, 1983).

étages du type *pseudisodomon*, c'est-à-dire formé d'assises très basses alternant avec des assises plus hautes.



Fig. 1: Le mausolée libyco-punique de Dougga vu de l'angle sud-est, (© Patrick Giraud).

Cet élégant monument est, en réalité, le fruit d'une restauration effectuée de 1908 à 1910 sous la direction de l'archéologue Louis Poinssot, qui était à l'époque inspecteur des Antiquités de Tunisie.⁵ Car, en 1842, Thomas Reade, alors consul général auprès du Bey, avait fait arracher la pierre portant une inscription que les descriptions et les relevés de plusieurs voyageurs avait déjà rendue célèbre: elle avait rejoint son musée personnel, retaillée et sciée en deux pour être plus facilement transportable, tandis que du monument ne subsistait plus qu'un monceau de ruines. L'opération préfigurait, par sa rudesse, la brutalité dont firent preuve les autorités du

⁵ Voir Clémentine Gutron, *L'archéologie en Tunisie (XIX^e-XX^e siècles). Jeux généalogiques sur l'Antiquité* (Tunis, Paris: IRMC/Karthala, 2010), 272.

Protectorat lorsque, un demi-siècle plus tard, le site de Dougga commença à intéresser les archéologues. Avec, bien sûr, la différence que la brutalité s'était exercée alors sur un monument jusque-là relativement épargné par le temps tandis qu'elle allait frapper ensuite les humbles demeures des villageois qui vivaient à l'ombre des ruines.⁶

On devine à une remarque glissée dans la synthèse déjà citée que les experts de l'Unesco se sont interrogés sur la valeur du travail de Poinssot: "L'authenticité du mausolée libyco-punique reconstruit de 1908 à 1910, peut-on y lire, demeura longtemps au cœur des débats (bien que l'on puisse soutenir que ce monument détient son historicité propre)." Je m'abstiendrai pour ma part de toute évaluation, et entends seulement ici retracer les opérations qui ont permis à Louis Poinssot de donner au monument sa forme actuelle.

Un mausolée?

La première description connue apparaît en 1631 sous la plume d'un certain Thomas d'Arcos. Capturé six ans plus tôt par un corsaire barbaresque, il vivait alors à Tunis, d'où il entretenait une correspondance suivie avec l'érudit Aixois Nicolas-Claude Fabri de Peiresc.

"J'ay este, lui avait-il écrit le 20 octobre 1631, cez jours passez, veir mon patron qui est à une sienne metayeria, loing deux journées de Tunis vers le Ponent, appelée Duca [Dougga], où et par chemin j'ai veu et recueilli certaines antiquitez que je vous envoie en un mémoire que vous trouverez dans le livre que je vous ay dedié."⁷

On lit à la fin du mémoire en question:

"Sur le pendant de la montagne, il y a *une base de pierre* tres grande de 18 piedz en quarré[,] de haulteur de 20 piedz, dans laquelle il y a 4 petites chambrettes. Sur cette base, on dict quil y avoit *une pyramide* eslevée. Et on en void encores quelques pières rompües./ En la part méridionalle se retrouvent engravées *ces lettres*, que j'estime estre puniques ou Cartaginoises, ou bien Syriaques, et se lisent au revers comme l'Hébreu, l'Arabique, et le Chaldée. Elles contiennent un tiltre & sept lignes."⁸

Le relevé – très fautif – de l'inscription qu'il joignait à son envoi tomba dans l'oubli bien que Peiresc en eût fait plusieurs copies.

Des visiteurs ultérieurs furent plus soigneux dans leurs relevés, et les essais de déchiffrement se succédèrent jusqu'à celui publié en 1843 par Ferdinand de

⁶ Gutron, *L'archéologie*, ch. 4.

⁷ Philippe Tamizey de Larroque, "Lettres inédites de Thomas d'Arcos à Peiresc," *Revue africaine* 189 (1888): 171.

⁸ Louis Poinssot, "Les ruines de Thugga et de Thignica au XVII^{ème} siècle, lu dans les séances du 24 décembre 1902 et du 7 janvier 1903," *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* 42 (1901): 168-69. Citation corrigée d'après la copie que Peiresc a faite de cette lettre (BNF, fonds latin, 8957, folio 218, accessible en ligne: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9066768t/f258.image>; on peut voir sur ce folio une copie du relevé de d'Arcos). Soulignements de d'Arcos.

Saulcy, qui reste une référence.⁹ On avait compris déjà avant lui que l'inscription n'était pas monolingue comme d'Arcos et Peiresc l'avaient cru mais que le punique y côtoyait une autre langue que Saulcy appelait le "numidique" – dénomination à laquelle on préfère aujourd'hui celle de "libyque." Il améliora les traductions du texte punique proposées par ses devanciers et, s'il ne chercha pas à déchiffrer un texte libyque resté obscur jusqu'à aujourd'hui,¹⁰ il fut au moins capable de déterminer la valeur des caractères qui servaient à le transcrire. Même le punique n'est pas complètement déchiffré à ce jour car la première ligne s'ouvre sur une séquence mutilée dont ne subsistent que les deux dernières lettres (B et T) et une partie de l'antépénultième. Saulcy et ses devanciers s'accordaient sur la leçon [M]ŠBT, "stèle, pierre sépulcrale." On obtenait ainsi une première ligne libellée "stèle de Aṭban, fils de Yefmaṭat, fils de Falu" et suivie de six lignes énumérant les "constructeurs en pierres" – c'est-à-dire des maçons –, les ouvriers en bois et les fondeurs de fer. Ce qui portait à interpréter le monument comme le tombeau ou le cénotaphe d'un notable numide. Mais de nouveaux examens de l'inscription ont conduit James Février à opter en 1959 pour la leçon 'QBT ("l'équipe"¹¹), puis Jean Ferron à proposer en 1969 la reconstitution un peu hasardeuse Z HM'ŠBT ("voici l'équipe de travail"¹²). Aṭban n'était plus l'occupant ou le dedicataire d'un supposé mausolée mais un évergète ou l'architecte d'un monument dont la destination devenait du coup mystérieuse même s'il demeurait probable qu'elle avait été funéraire ou du moins cultuelle puisqu'on sait aujourd'hui qu'il était englobé dans une nécropole urbaine.¹³

Claude Poinssot, le fils de Louis, et Jan-Willem Salomonson crurent trouver le fin mot de l'histoire quand ils s'avisèrent en 1959 que le comte Camille Borgia, un ancien chambellan de Murat que la chute du royaume de Naples avait alors contraint à s'exiler en Tunisie, disait avoir observé en 1815 une deuxième inscription déjà très effacée à l'époque – et disparue depuis.¹⁴ On crut devoir penser que le monument avait porté deux inscriptions: la nôtre, qui énumérerait le maître d'œuvre (ou l'évergète) et ses ouvriers; une autre, qui aurait été la véritable dédicace. Mais c'est là faire fonds sur une inscription à jamais disparue. Du reste, quand tout deviendrait clair du côté épigraphique, la destination du monument resterait obscure vu que nous ne connaissons pas la fonction de ses chambres intérieures (les "chambrettes" de d'Arcos) et que, comme on le verra plus loin, nous ne sommes même pas sûrs de leur forme originelle.

⁹ Saulcy, Ferdinand de, "Lettre sur l'inscription libyque de Dougga," *Journal asiatique* 1 (1843): 86-126. Pour un exposé plus complet de l'histoire du déchiffrement de l'inscription, je me permets de renvoyer à Dominique Casajus, *L'alphabet touareg. Histoire d'un vieil alphabet africain* (Paris: CNRS Éditions, 2015), chapitre 1; une reproduction du relevé de d'Arcos figure à l'annexe 1.

¹⁰ Le grand Lionel Galand est tout de même parvenu à des résultats partiels. Voir Lionel Galand, "Libyque et berbère," *École pratique des hautes études. 4^e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1972-1973* (1973): 172.

¹¹ James Février, "L'inscription du Mausolée dit d'Aṭban (Dougga)," *Carthago* 10 (1959-1960): 51-57.

¹² Jean Ferron, "L'inscription du mausolée de Dougga," *Africa* 3-4 (1969-1970): 83-98.

¹³ Mustapha Khanoussi, "L'évolution urbaine de Thugga (Dougga) en Afrique proconsulaire: de l'agglomération numide à la ville africo-romaine," *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 147, 1 (2003): 143.

¹⁴ Claude Poinssot et Jan-Willem Salomonson, "Le mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du comte Borgia," *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 103, 2 (1959): 141-149.

Toutes ces incertitudes n'ont pas empêché les commentateurs d'ajouter à la réalité matérielle du monument toute une légende qui l'a magnifié et n'a assurément pas peu contribué à sa gloire. Pour certains, il aurait été un cénotaphe dédié à Massinissa,¹⁵ personnage que l'empressement des archéologues à lui attribuer des monuments funéraires¹⁶ fait un peu ressembler à ce saint auquel, selon la piété populaire, une miraculeuse ubiquité posthume aurait permis d'occuper plusieurs tombes à la fois.¹⁷ D'autres ont fait d'Aṭḥan lui-même un prince numide,¹⁸ préférant oublier que ni lui, ni son père Yefmatat, ni son grand-père Falu ne sont pourvus des titres honorifiques qui abondent pourtant sur les inscriptions libyco-puniques. Ce sont là des allégations d'origine savante, auxquelles il faut ajouter les rumeurs populaires recueillies par Louis Poinssot à l'époque où il dirigeait la restauration du monument. "Les Arabes, rapporte-t-il, ont toujours appelé le mausolée "sarrazoun," c'à d. mausolée./ D'après eux, il contenait à sa partie supérieure une grande cloche qui servait à annoncer les enterrements. Il était jadis infiniment plus haut qu'aujourd'hui: la tradition lui attribue six étages*."¹⁹

Mais le plus téméraire semble être ce morceau de bravoure, dû pourtant à une spécialiste:

"L'étage supérieur est décoré sur chacune de ses faces par un bas-relief représentant un quadrigé; enfin, un pyramidion, flanqué aux angles de sirènes ailées et surmonté d'un lion assis, couronne le monument. Le lion est un symbole répandu du répertoire funéraire africain, représenté sur de nombreuses tombes libyco-puniques. Sa signification solaire et sa position au sommet du tombeau imposent l'interprétation des sirènes, chargées d'assurer le transfert des âmes à travers les différentes sphères célestes et qui sont, quant à elles, un motif importé de Grèce. Cette ornementation appartient au registre iconographique courant du culte des morts qui apparaît donc fortement lié à l'astrolâtrie, ici thème eschatologique d'inspiration orientale qui a

¹⁵ Voir Ferron, "L'inscription," 98; Jean-Pierre Laporte and Farid Kherbouche, "Mausolées (princiers d'Afrique du Nord)," *Encyclopédie berbère* [en ligne], 31 (2010), mis en ligne le 8 octobre 2020, consulté le 21 janvier 2021. URL: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/532>; DOI: <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.532>; Mustapha Khanoussi, *Dougga* (Tunis: Ministère de la culture, Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle, 1998), 74.

¹⁶ Voir sur ce point, Mathilde Cazeaux, "La Soumaâ du Khroub ou l'invention du 'Tombeau de Massinissa'," *L'Année du Maghreb* 19 (2018): 71-80.

¹⁷ Voir Boyer Pierre, "Contribution à l'étude de la politique religieuse des Turcs dans la Régence d'Alger (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles)," *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 1 (1966): 40.

¹⁸ On trouve cette affirmation sous la plume des blogueurs qui s'attachent à célébrer le site de Dougga, et dont les productions sont, au demeurant, d'une belle qualité. Voir, pour ne retenir que des exemples où cette qualité est manifeste <https://zaherkammoun.com/2015/09/29/dougga-2/>, <https://amezruyimizighen.wixsite.com/histoitredesberberes/mausolee-d-ataban>.

¹⁹ Voir Institut national de l'histoire de l'art, fonds Poinssot, carton 106, 51, dossier 03 ("Le mausolée en 1848-1908"), chemise "Mausolée. Descriptions XVII^{ème}-XIX^{ème} siècle." La remarque figure sur un papier portant le titre "Mars 1910. Le mausolée au XIX^{ème} s. d'après les traditions arabes." L'astérisque de Poinssot renvoie à une note en bas du papier: "Peut-être les gradins qui séparent les étages étaient-ils considérés comme des étages. Dans ce cas la tradition serait exacte." Soulignement de Poinssot.

certainement trouvé un écho bienveillant dans la tendance de la religion libyque à idolâtrer le soleil et les astres.”²⁰

Propos totalement infondés mais en lesquels on peut voir une baroque contribution à la célébration universelle dont le monument est aujourd’hui l’objet.

Je m’en tiendrai à plus de sobriété mais continuerai malgré tout à employer ici le terme de “mausolée,” qui ne sera cependant qu’une simple concession aux usages et ne préjuge en rien de la destination véritable du monument.

La restauration

D’autres descriptions sont venues s’ajouter à celle de d’Arcos, tout aussi imprécises et souvent erronées. Heureusement pour les restaurateurs, Robert Lambert Playfair, qui visita Dougga au printemps 1876 alors qu’il était consul général de Grande-Bretagne en Algérie, avait publié à son retour deux croquis qui leur furent d’un grand secours. Le premier était dû au devancier sur les traces duquel il parcourait la région, l’Écossais James Bruce.²¹ Avant d’entamer le voyage qui le conduisit de 1768 à 1773 aux sources du Nil, Bruce avait brièvement visité les régences de Tunis et d’Alger. Il ne s’étend pas beaucoup sur ce voyage nord-africain dans l’ouvrage qu’il a consacré à ses explorations, mais accorde tout de même quelques lignes enthousiastes au temple romain qu’il trouva à Dougga lorsqu’il y séjourna en novembre 1765 et dont il a réalisé plusieurs dessins en s’aidant de la *camera obscura*.²² Pas un mot par contre sur notre mausolée, dont il a cependant esquissé – ou fait esquisser (voir plus loin) – un croquis en perspective pour lequel il n’a visiblement pas recouru à la *camera obscura*. On peut en voir une reproduction dans l’ouvrage de Playfair,²³ au côté de vues en coupe censées donner un aperçu des chambres intérieures du monument. Conservé aujourd’hui par le Yale Center for British Art avec les dessins du temple romain, l’original porte plusieurs mentions manuscrites que Playfair n’a pas reproduites et que je détaillerai en fin d’article car je m’en tiens pour l’instant aux seuls éléments connus des restaurateurs (fig. 2).

²⁰ Sophie Saint-Amans, *Topographie religieuse de Thugga (Dougga): Ville romaine d’Afrique proconsulaire (Tunisie)* (Pessac: Ausonius Éditions, 2004), 31. Quelques éléments de cette interprétation semblent repris de Claude Poinssot, qui ne justifiait pas davantage ses dires, et que l’auteure ne cite pas: voir Claude Poinssot, *Les ruines de Dougga* (Tunis: Institut national d’archéologie et d’art, 1983), 58-9.

²¹ Robert Lambert Playfair, *On the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis. Illustrated by facsimiles of his original drawings* (London: Paul Kegan & Co., 1877).

²² James Bruce, *Travels to Discover the Source of the Nile, in the Years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, and 1773*, vol. 1 (London: G.G.J. and J. Robinson, 1790), xxiii.

²³ Playfair, *On the footsteps*, 220-21.

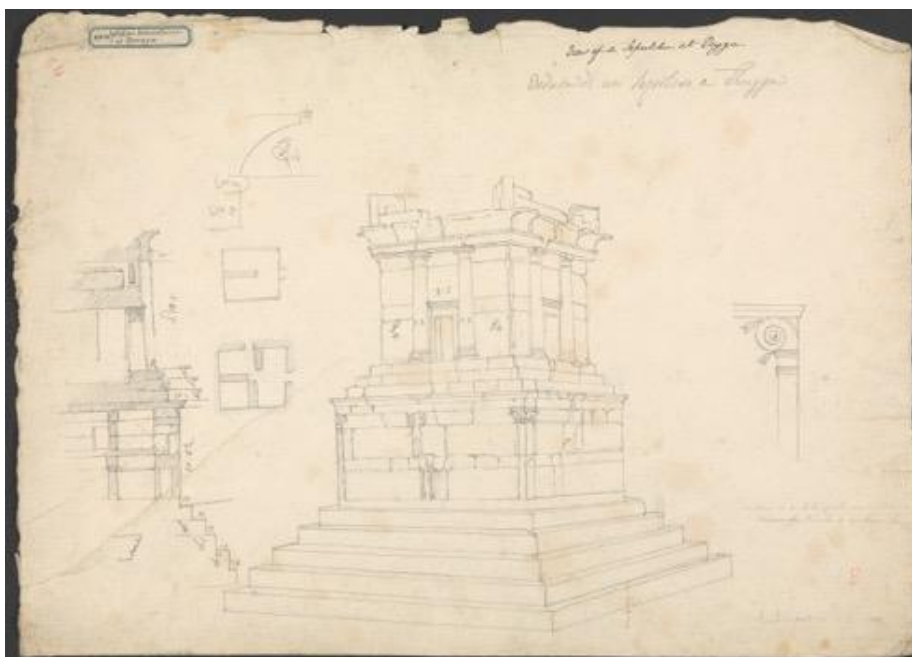


Fig. 2: Le mausolée selon James Bruce (1765), (© Yale Center for British Art, Paul Mellon collection (<https://collections.britishart.yale.edu/catalog/tms:15502>)).

Playfair publiait également un croquis à la *camera lucida* qu'il tenait de Frederick Catherwood,²⁴ un architecte britannique qui avait visité le site en 1832 (fig. 3). Les deux croquis s'accordaient assez bien, notamment sur le fait qu'ils montraient tous deux un monument déjà en partie délabré: au-dessus de deux étages encore intacts, ne se dressaient plus que quatre piédestaux sur lesquels on distinguait des encastrements sans doute destinés à recevoir les gradins d'un soubassement analogue à ceux qui supportaient les deux premiers étages. Cet accord n'était pas total car la corniche qui surmontait chez Bruce le deuxième étage devenait chez Catherwood une double corniche. Mais cette particularité était absente d'un autre croquis que le même Catherwood avait publié de son côté en 1845, et dont je ne parlerai que plus loin puisque les restaurateurs n'y ont pas eu accès.

²⁴ Playfair, *On the footsteps*, 222.



Fig. 3: Le mausolée selon William Catherwood (1832), (D'après Playfair, *On the footsteps*, 222).

Les premières propositions de restauration apparaissent dans le rapport rédigé par l'architecte Henri Saladin au retour d'une mission d'exploration archéologique accomplie en 1885.²⁵ Il commençait par un bref bilan des structures épargnées. Pour le premier étage, s'il ne restait rien de la face est (fig. 4), la face sud, une bonne part de la face ouest et les trois premières assises de la face nord (fig. 5) étaient encore debout. On pouvait même voir au sud et à l'ouest, au centre de la troisième assise de l'étage, des fausses fenêtres dont nous aurons à reparler (fig. 6, 7). Pour le deuxième étage, les gradins qui l'avaient supporté étaient encore en place à l'angle sud-ouest (fig. 7), surmontés de deux pans de la face ouest – l'intervalle entre ces deux pans étant le logement d'une des colonnes engagées dont les fûts gisaient à terre, au pied de cette face. Rien dans tout cela qui contredît les croquis de Bruce et Catherwood tels que Playfair les avait publiés, et on comprend donc que Saladin ait décidé de s'appuyer sur eux – surtout, en fait, sur celui de Bruce.

²⁵ Henri Saladin, *Description des antiquités de la Régence de Tunis. Monuments antérieurs à la conquête arabe. Fasc. II: Rapport sur la mission accomplie en 1885* (Paris: Ernest Leroux, 1893) [1^{ère} édition, Paris, Imprimerie Nationale, 1886].



Fig. 4: La face est du mausolée vers 1885, (D'après Saladin, *Description*, 82).



Fig. 5: La face nord du mausolée en 1908. Institut national de l'histoire de l'art, fonds Poinssot, carton 106, 51, dossier 01 ("Photographies"), chemise "Le mausolée – Restauration 1908," (© Bénédicte Lhoyer).



Fig. 6: La face sud du mausolée vers 1885, (D'après Saladin, *Description*, 81).



Fig. 7: La face ouest du mausolée vers 1885. D'après Saladin, *Description*, 80.

Mais il ne pouvait s'en contenter puisque, nous l'avons vu, ces croquis montraient un monument déjà incomplet. Les décombres éparpillés à sa base et que plusieurs voyageurs avaient décrits lui suggérèrent quelques hypothèses. Tout d'abord, il retrouva les piédestaux dessinés par Bruce et Catherwood et remarqua que, à leurs encastrement latéraux, s'ajoutait sur leur face supérieure un autre encastrement dont il supposa que des petits cavaliers dont il put rassembler des fragments très mutilés venaient s'y emboîter (fig. 8). Deux bas-reliefs représentant un quadriges gisaient également au pied du monument, l'un au nord, l'autre au sud, et il ne lui parut pas aventureux de supposer qu'il y en avait quatre en tout (on les a retrouvés depuis) et qu'ils ornaient les côtés d'un dernier étage. Sur deux statues ailées (les "sirènes" de l'auteur citée plus haut) qui gisaient également à terre, une

particularité retint son attention: la partie inférieure de leur aile gauche était coupée par une ligne inclinée qui, supposait-il, suivait la pente du pyramidion dont les habitants du lieu conservaient encore le souvenir à l'époque de d'Arcos (fig. 9).

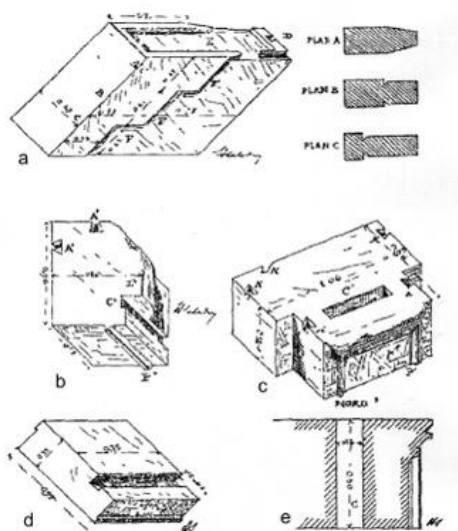


Fig. 8: Détails du mausolée d'après Saladin, (*Description*, 100, retouché Sophie A. de Beaune): a) les piédestaux d'angle du 3^{ème} étage, avec leurs encastremets; b) le montant gauche d'une fenêtre avec sa rainure pour la dalle de fermeture; c) le logement de la dalle coulissante. d) autre montant de porte. e) vue en coupe d'une fenêtre.



Fig. 9: Vue d'une statue de profil, (d'après Saladin, *Description*, 93).

Tout cela le mit à même de proposer une reconstitution qui allait servir plus tard de point de départ à Louis Poinssot. Le monument auquel il parvenait (fig. 10) est moins haut que le monument actuel. Il s'était, en effet, astreint à ne rien extrapoler au-delà des éléments dont il disposait, à savoir le croquis de Bruce et ce qu'il avait pu retrouver à terre. De sorte que la hauteur des faces latérales de son dernier étage se réduisait au strict nécessaire à l'inclusion des bas-reliefs dont deux gisaient encore au pied du monument, rien ne l'autorisant à imaginer des façades plus élevées. Notons de plus que sa structure supérieure était un prisme et non une pyramide et, de fait, les traces qu'il avait vues sur les statues retrouvées ne lui permettait pas de trancher entre les deux possibilités.²⁶

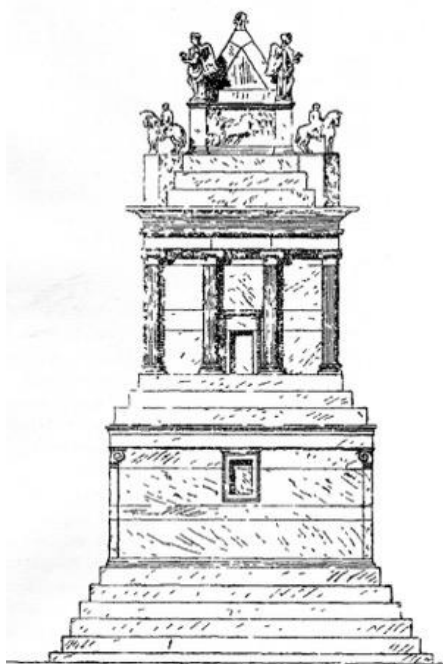


Fig. 10: Restitution du mausolée, (d'après Saladin, *Description*, 105).

Il ne s'attardait guère sur les chambres intérieures, en lesquelles il voyait de simples "chambres de décharge servant à alléger le poids qui pesait sur le caveau funéraire"²⁷ situé, pensait-il, dans le sous-sol du monument. Il retrouva tout de même et dessina avec précision les éléments d'une porte qui leur donnait accès au niveau du premier ou du deuxième étage: des montants creusés de rainures le long desquelles une dalle de fermeture pouvait coulisser à la manière d'une herse, et un linteau où l'on voyait encore l'orifice du logement où cette dalle s'introduisait une fois relevée (fig. 8). Je reviendrai sur ce dispositif assez complexe que des voyageurs avaient effectivement observé avant la destruction du monument.

²⁶ Ce paragraphe et les deux précédents résument à grand traits Saladin, *Description*, 79-107.

²⁷ Saladin, *Description*, 106.

Poinssot suivit une démarche analogue, mais son examen des éléments gisant dans les décombres fut plus systématique. Dès la fin de la première campagne, qui dura du 27 février au 20 juin 1908, il croyait pouvoir affirmer que les travaux de dégagement effectués autour du mausolée lui avait permis de “retrouver la plupart des éléments architecturaux nécessaires à sa restauration.”²⁸ C’est ainsi que, s’il se contenta cette année-là de remonter les quatre faces du premier étage et de compléter, au deuxième étage, la façade ouest dont deux pans tenaient encore, il reconstitua partiellement au sol la pyramide qui devait coiffer le troisième étage (car, entre le prisme et la pyramide, il avait tranché en faveur de la seconde). Par ailleurs, il avait d’abord fait fouiller l’intérieur du mausolée jusqu’au sol naturel dans l’espoir finalement déçu d’y atteindre le caveau funéraire dont Saladin avait postulé l’existence.²⁹ Et nous verrons plus loin le sort qu’il réserva aux chambres intérieures ainsi qu’aux ouvertures qui leur donnaient accès.

Il compléta le deuxième étage lors de la campagne suivante, qui dura du 26 février au 4 juillet 1909, reconstitua le soubassement à trois degrés et les quatre piédestaux du troisième étage puis en disposa la première assise avec ses quadriges. À ce stade, si l’on tient compte de la pyramide reconstituée au sol, il était arrivé au point où Saladin s’était arrêté dans son rapport. Il avait aussi eu l’occasion de retrouver de nouveaux morceaux d’architecture appartenant à ce troisième étage, ainsi qu’une troisième statue ailée.³⁰

La dernière campagne dura du 1^{er} mars au 9 juillet 1910. Elle aboutit à la reconstitution du troisième étage et de la pyramide, sur laquelle il fit jucher une petite statue de lion ramassée au pied du mausolée quelques années plus tôt, sans être sûr, semble-t-il, que c’était là sa place d’origine.³¹ Il eut encore la “bonne fortune de retrouver quelquefois même à une grande distance, de nombreux éléments du mausolée, fragments des victoires [comprendre: statues ailées] et colonnes ioniques entre autres.”³² Ces diverses trouvailles étaient désormais les seuls éléments sur lesquels il pût s’appuyer pour restituer le troisième étage puisque le croquis de Bruce ne lui donnait aucune indication au-delà de ce qu’il avait réalisé l’année précédente. “Heureusement, écrit-il dans son rapport final, un si grand nombre de pierres en provenant furent retrouvées au pied même de l’édifice qu’il fut possible de reconstituer sur le sol les diverses assises; il n’y eut ensuite qu’à retrouver dans quel

²⁸ René Cagnat, “7 juillet 1908. Séance de la commission de l’Afrique du Nord,” *Bulletin archéologique du CTHS* (1908): CCXXVIII.

²⁹ Louis Poinssot, “La restauration du mausolée de Dougga,” *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 54, 9 (1910): 781.

³⁰ René Cagnat, “21 juillet 1909. Séance de la commission de l’Afrique du Nord,” *Bulletin archéologique du CTHS* (1909): CCIV, CCV-CCXIV.

³¹ Paul Gauckler la mentionne en 1896 comme venant d’être retrouvée dans les débris du monument; voir Paul Gauckler, *L’archéologie de la Tunisie* (Paris: Berger-Levrault et C^{ie}, 1896), 15. Lorsque Mustapha Khanoussi et Mansour Ghaki, tous deux éminents connaisseurs du site de Dougga, me l’ont aimablement fait visiter le 18 juin 2011, le second me dit avec un sourire: “La reconstitution de Louis Poinssot est sans doute à peu près correcte, mais j’ai des doutes sur la place retenue pour le lion.”

³² René Cagnat, “19 juillet 1910. Séance de la commission de l’Afrique du Nord,” *Bulletin archéologique du CTHS* (1910): CCXXXI.

ordre les assises se succédaient.”³³ Ce qui signifie qu’il avait postulé que l’appareil, dont on voyait sur le croquis de Bruce qu’il était *pseudisodomon* aux deux premiers étages, l’était encore au troisième étage, si bien qu’il savait au moins qu’il devait faire alterner assises basses et assises hautes. Mais son postulat ne lui permettait pas de décider, entre deux assises qu’il pensait successives, laquelle venait au-dessus de l’autre. S’il ne nous dit pas directement comment il trancha ce genre de question, une note infrapaginale livre une réponse indirecte: “Pour le groupement des pierres, on a usé des mêmes méthodes qui ont été employées à Delphes lors de la restauration du Trésor des Athéniens (cf. W. Deonna, *Revue archéol*, IX, 1907, p. 137 et suiv.).”³⁴ Lisons l’article auquel il renvoie:

“Il fallait tout d’abord, parmi l’amas des décombres qui jonchaient le champ de fouilles, reconnaître les pièces qui avaient appartenu de façon certaine au monument; il fallait, dans cette reconstitution qui devait être une œuvre rigoureusement scientifique, donner à chaque pierre la place qu’elle occupait primitivement; [...]. On peut se demander comment l’architecte [à qui la restauration a été confiée] a su discerner la place exacte de chaque pierre. [...] Après avoir mesuré chaque pièce une à une, il est arrivé à une certitude absolue dans le placement, certitude que permet d’obtenir tout un ensemble de signes matériels divers et concordants: l’épaisseur irrégulière des murs de la cella, qui divise les pierres en quatre lots répondant à chacun des quatre murs; la hauteur inégale des diverses assises, qui permet de les répartir en autant de groupes qu’il y a de hauteurs différentes; la diminution progressive du “fruit” des murailles, du haut en bas de l’édifice, qui distingue les assises supérieures des inférieures; [...]; les trous de scellement; les particularités de la coupe des pierres. On arrive ainsi à une précision telle que chaque pierre n’a qu’une place unique dans l’édifice et que toute erreur est impossible.”³⁵

C’est donc le “fruit,” c’est-à-dire la diminution d’épaisseur qu’on donne à un mur à mesure qu’il s’élève, qui a permis à Louis Poinssot de décider dans quel ordre les assises devaient se succéder.

Un autre élément l’a guidé dans le puzzle auquel il était confronté. Sous le titre “Patine. Mausolée de Dougga,” on lit en effet dans un de ses papiers: “La patine (or ou noir) permet parfois de nous rendre compte de la face d’où provient tel ou tel membre du monument;” et sur un autre papier: “cette patine ‘dorée, d’un ton soyeux et chaud’³⁶ n’existe que sur 1 ou 2 côtés de l’édifice. Sur les autres elle est remplacée par des taches noires. / Cette teinte est due à la formation d’un oxyde de fer hydraté qui sous l’influence de l’air humide et de la chaleur se forme par décomposition de

³³ Louis Poinssot, “La restauration,” 784-85.

³⁴ Poinssot, “La restauration,” 784, note 5.

³⁵ Waldemar Deonna, “Le trésor des Athéniens à Delphes,” *Revue Archéologique* 9 (1907): 137-38. Le petit édifice appelé le Trésor avait été détruit par un glissement de terrain.

³⁶ Cette expression mise entre guillemets par Poinssot renvoie à un ouvrage dont il donne sur le même papier la référence en se trompant de tome et de page. La référence exacte est Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l’art dans l’Antiquité*, tome VIII (Paris: Librairie Hachette, 1904), 585.

l'épiderme de la pierre ou même de certaines roches. / Le titre et la couleur de l'oxyde changent suivant l'orientation des façades."³⁷ En un mot, la patine des éléments gisant à terre l'aura aidé à les répartir entre les différentes faces du monument.

Ce que les restaurateurs ne savaient pas. 1. L'inscription.

Telle aura été l'œuvre de Louis Poinssot. A-t-elle été aussi "rigoureusement scientifique" que celle accomplie sur le Trésor de Delphes, ce n'est pas à moi d'en décider. Observons seulement que, du propre aveu de son auteur, elle laissait une question en suspens: il était sans certitude sur la place où se trouvait l'inscription avant la destruction du mausolée. Tout ce dont il se disait sûr, c'est que les constructeurs l'avaient placée sur la face est mais, pour des raisons qu'un passage un peu embrouillé de son rapport laisse entrevoir, il n'osait s'avancer davantage. "On pouvait se demander, y écrivait-il en effet, si l'inscription bilingue à laquelle le mausolée doit sa célébrité n'avait point jadis figuré à la porte centrale de cette face [la face est]; la découverte d'un fragment considérable de fausse fenêtre prouva que la décoration était ici la même qu'aux murs sud et ouest."³⁸ À quoi il ajoutait en note: "Si l'on considère les dimensions de la pierre qui porte le texte bilingue, il ne me semble guère possible de la placer ailleurs qu'à une des grandes assises (la troisième ou la cinquième) du dernier étage."³⁹ Ces remarques sont un peu obscures et il faut pour les comprendre se rappeler que les fausses fenêtres des faces sud et ouest du premier étage sont placées sur la troisième assise. Poinssot avait donc d'abord pensé que l'inscription était apposée à la troisième assise de la face est, au-dessus d'une ouverture, visible sur les croquis de Bruce et Catherwood, qu'il prenait (à tort, comme nous le verrons) pour une porte. Il ne nous dit pas pourquoi la découverte d'un fragment de fenêtre lui fit renoncer à cette hypothèse, mais on le devine sans peine: il présupposait que, par goût de la symétrie, les constructeurs avaient placé l'inscription au centre de l'assise, ce qui devenait impossible à partir du moment où la place était déjà prise par une fenêtre (qu'il pensait fausse, mais nous verrons qu'il se trompait là encore). Saladin, qui était lui aussi d'avis de la situer à l'est, croyait qu'elle se trouvait "sur l'assise qui comprend les chapiteaux des pilastres [du premier étage] et qui a 0,52m de haut."⁴⁰ Propos qui montrent qu'il n'avait jamais vu la pierre portant l'inscription: conservées depuis 1852 dans les réserves du British Museum, les deux parties en lesquelles Reade l'avait fait découper ont respectivement pour

³⁷ Voir Institut national de l'histoire de l'art, fonds Poinssot, carton 106, 51, dossier 02 ("Le mausolée en 1848-1908"). Les deux papiers sont dans la chemise "La pierre et l'appareil."

³⁸ Poinssot, "Restauration," 782.

³⁹ Poinssot, "Restauration," 782, note 1.

⁴⁰ Saladin, *Description*, 84.

dimensions 69,85 × 116,84 cm (partie punique) et 68,58 × 91,44 cm (partie libyque).⁴¹

Il faut dire que les descriptions des voyageurs ne leur avaient pas été d'un grand secours. On a vu que d'Arcos situait l'inscription sur la face "méridionale." En 1724, Jean-André Peyssonnel⁴² et le Père Ximenez⁴³ parlent tous deux d'une "inscription hébraïque" sans précision supplémentaire. Pour Gabriel-Denis Dupont, qui passa à Dougga vingt ans plus tard, il "y avait sur chacune des faces quatre cadres travaillés sur la pierre; ils étaient placés dans le bas et remplis d'inscriptions gravées, en lettres que nous n'avions pas rencontrées dans nos précédentes incursions."⁴⁴ Au début de 1833, Grenville Temple situait l'inscription "on the eastern face"⁴⁵ sans en dire plus. Tout aussi peu précis, Hermann von Pückler-Muskau parle en 1835 d'une "inscription punique fort lisible" placée sur "un des énormes blocs qui ont servi à la construction du mausolée."⁴⁶ Observations passablement confuses mais qui permettaient malgré tout de réduire le champ des hypothèses. On pouvait au moins en déduire que l'inscription ne pouvait avoir figuré au troisième étage puisque plusieurs voyageurs l'avaient encore observée après le passage de Bruce, c'est-à-dire à un moment où cet étage avait déjà disparu. Le deuxième étage était également à exclure car les colonnes qui en scandaient toutes les faces ne laissaient aucune place pour une inscription, si bien qu'il ne restait plus que le premier étage. Comme il fallait en plus exclure les faces sud et ouest, qui étaient encore intactes, et même la face nord, dont les trois premières assises étaient encore à peu près debout, l'inscription n'avait pu figurer que sur la face est du premier étage. Ce sont sans doute des syllogismes de ce genre qui avaient conduit Poinssot à sa première hypothèse mais la découverte d'un fragment de fenêtre les a balayés, incapables qu'ils étaient de contrebalancer ses présuppositions sur le goût des constructeurs pour la symétrie. Saladin, qui avait peut-être fait un raisonnement analogue et partageait les mêmes présuppositions, avait la ressource de placer l'inscription sur l'assise contenant les chapiteaux. Ce n'était plus le cas pour Poinssot, qui connaissait la taille de l'inscription.

⁴¹ Voir, sur le site du British Museum les pages https://www.britishmuseum.org/collection/object/W_1852-0305-2 et https://www.britishmuseum.org/collection/object/W_1852-0305-1, consultées le 25 décembre 2020.

⁴² Jean André Peyssonnel et René Desfontaines, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger publiés par M. Dureau de la Malle. Tome premier: Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du roi en 1724 et 1725 par Jean André Peyssonnel* (Paris: Librairie de Gide, 1838), 129.

⁴³ Raymond Thouvenot, "Notes d'un Espagnol sur un voyage qu'il fit en Tunisie," *Revue tunisienne* IX, 35-36 (1938): 317.

⁴⁴ Gabriel-Denis Dupont, "Récit d'un voyage de Tunis au Kef exécuté en 1744 par le S^r Gabriel Dupont," *Revue de l'Afrique française* 50 (1888): 367.

⁴⁵ Grenville T. Temple, *Excursions in the Mediterranean. Algiers and Tunis*, vol. II (London: Saunders and Otley, 1835), 73.

⁴⁶ Prince Pückler-Muskau, *Chroniques, lettres et journal de voyage. Deuxième partie. Afrique*, tome V (Bruxelles: Meline, Cans et Compagnie, 1838), 251.

En 1958, Claude Poinssot croyait encore “qu’elle se trouvait peut-être à l’intérieur d’une des chambres,”⁴⁷ idée carrément saugrenue car on se demande alors comment tant de voyageurs auraient pu la voir. Il changea d’avis lorsqu’il redécouvrit des papiers du Comte Borgia.⁴⁸ Le voyageur avait laissé un dessin très fautif⁴⁹ mais où l’inscription était apposée à la face est du premier étage, sur le côté droit de la troisième assise. De plus, il affirmait que le côté gauche de la même assise portait une autre inscription presque effacée – celle dont j’ai parlé plus haut.⁵⁰ Cette deuxième inscription placée en vis-à-vis de la première avait de quoi satisfaire les exigences de symétrie auxquelles nos restaurateurs tenaient tant, mais j’ai quelques doutes sur son existence car je m’étonne que des voyageurs bien plus attentifs que Borgia ne l’aient pas mentionnée. On a certes vu que Dupont avait parlé de plus d’inscriptions encore, mais comme les faces épargnées du premier étage du mausolée n’en portent aucune, on peut tenir ses affirmations pour fantaisistes. Quoi qu’il en soit, les archéologues du Protectorat étaient désormais fixés sur la place de l’inscription déposée au British Museum.

Ils auraient pu l’être beaucoup plus tôt s’ils avaient été plus curieux car un croquis que Catherwood a publié en 1845 dans une revue américaine aurait répondu d’avance à leurs questions (fig. 11).⁵¹ L’inscription y est représentée de façon très nette (le début de la partie libyque est presque lisible) sur la troisième assise du premier étage, à droite de la fenêtre, et le texte précise que la face qui la porte est la face est. Le croquis de Catherwood publié par Playfair (fig. 3) l’évoquait certes vaguement sous la forme de traits un peu tremblés, mais il faut avoir les deux croquis sous les yeux pour comprendre que ces traits sont censés représenter l’inscription et non pas simplement le grain de la pierre.

⁴⁷ Poinssot, *Les ruines*, 59.

⁴⁸ Poinssot et Salomonson, “Le mausolée.”

⁴⁹ Voir dans Poinssot et Salomonson, “Le mausolée,” 143, note 2, la longue liste des erreurs du dessin de Borgia.

⁵⁰ Poinssot et Salomonson, “Le mausolée,” 146. Je ne comprends pas ce qui a pu pousser Sophie Saint-Amans à écrire: “Les dessins de Borgia montrent qu’il existait deux textes: un en lybique [*sic*] et l’autre en punique et qu’ils se plaçaient de part et d’autre de la fenêtre factice qui décorait la face est...” Ces dessins ne montrent qu’une inscription, et Borgia situe notre bilingue punique-libyque à droite de la fenêtre (qui, soit dit en passant, n’était pas factice, comme nous le verrons), sans rien dire de la ou les langues de l’inscription située à gauche. Voir Sophie Saint-Amans, “Pour une histoire de l’exploration de Thugga. Le voyage de Gabriel Denis Dupont (1744),” in *L’Africa romana. Atti del XIII convegno di studio, Djerba, 10-13 dicembre 1998*, vol. I (Rome: Carocci, 2000), 568.

⁵¹ Frederic Catherwood, “Account of the punico-libyan monument at Dugga and the remains of an ancient structure at bless near the site of ancient Carthage,” *Transactions of the American Ethnological Society* 1 (1845): planche hors-texte.



Fig. 11: Le mausolée selon William Catherwood (1832), (D'après Catherwood, "Account," planche hors-texte, retouchée Sophie A. de Beaune).

Ce n'est peut-être pas le seul document qui aurait pu les tirer d'embarras. J'ai en effet évoqué plus haut les mentions manuscrites figurant sur l'original du dessin de Bruce (fig. 2). Il y a tout d'abord les deux légendes portées en haut du dessin, l'une au crayon (*Deduta di un Sepolcro a Thugga*), l'autre à la plume (*View of a Sepulchre at Dugga*). Bien que sans rapport direct avec notre présent propos, elles ne manquent pas d'intérêt: elles pourraient indiquer que le croquis est dû à Luigi Balugani, le jeune assistant du voyageur.⁵² Si je n'ose être trop affirmatif sur ce point car Playfair rapporte que Bruce parlait et écrivait couramment l'italien.⁵³ je me plais à imaginer que, pendant que le voyageur s'enthousiasmait à prendre des vues de son temple romain, il a chargé son compagnon de s'occuper de ce petit monument de moindre intérêt à ses yeux.

⁵² Sur ce Luigi Balugani, qui pourrait avoir pris une part importante dans l'exécution des dessins attribués à Bruce, voir Bruce, *Travels*, vol. 1, xxiii; Playfair, *Travels*, *passim*; Edward Ullendorff, "James Bruce of Kinnaird," *The Scottish Historical Review* XXXII, 114, 2 (1953): 128-143.

⁵³ Playfair, *On the footsteps*, 6.

Mais là n'est pas le plus intéressant. À droite du dessin, on lit cette phrase écrite au crayon: "X here is a bilingual inscription/ ~~Phoeni~~ [illisible], puni & another language/," le X auquel elle renvoie étant porté à droite de la fenêtre, sur la troisième assise de l'une des faces (dont rien n'indique, il est vrai, qu'il s'agit de la face est). Il faut cependant noter que cette mention ne paraît pas être de la même main que celles qui, en italien et en anglais, ont ajouté un titre. Bien que tracée d'un trait effacé qui laisse penser qu'elle est ancienne, on ne peut donc exclure qu'elle soit postérieure à la période de Bruce, dues peut-être à l'un de ses héritiers. Étaient-elles déjà présentes à l'époque de la restauration du mausolée, il est difficile de le dire.⁵⁴ Si c'est le cas, cela nous fait un deuxième document qui aurait été à même de répondre aux questions de Saladin et de Poinssot père et fils.

Ce que les restaurateurs ne savaient pas. 2. Les chambres intérieures et leurs fenêtres.

Mais tout cela ne concerne que l'apparence extérieure du monument. Qu'en aura-t-il été de ces chambres intérieures que les voyageurs n'ont cessé d'évoquer depuis d'Arcos? Bruce en a dressé des plans, Catherwood et Borgia ont fait de même et leur ont ajouté de longues descriptions.

Je commencerai par la plus précise, celle de Catherwood. Selon lui, le premier étage était divisé en deux niveaux séparés par un dallage et contenant chacun trois chambres (voir le plan au bas de la figure 11). Le niveau inférieur (*the lower portion*) s'ouvrait sur une baie faisant face à l'est (*a doorway facing east*) et le niveau supérieur sur une baie faisant face au nord.⁵⁵ Sur ce point, il contredit sa propre vue en perspective, où la face est s'ouvre sur une baie donnant accès aux deux niveaux du premier étage et pas seulement au niveau inférieur.⁵⁶ Il mentionne par ailleurs des évidements creusés dans l'épaisseur du mur de chaque côté de la baie faisant face à l'est, "assez larges pour recevoir des corps, à condition de les déposer sans cercueil (*large enough for places of sepulture exclusive of coffins*)."⁵⁷ En réalité ces évidements n'étaient pas destinés à recevoir des corps. Louis Poinssot a pu constater que les murs du mausolée se composaient de deux parements, l'un intérieur et l'autre extérieur, avec un espace intermédiaire rempli de pierres brutes et de décombres (une disposition qu'il n'a pas conservée car il avait besoin des parements intérieurs pour remplacer les pierres brisées des parements extérieurs).⁵⁸ On peut supposer que, au moment du voyage de Catherwood, ces pierres brutes avaient été en partie prélevées

⁵⁴ Le courrier où j'ai demandé au Yale Center for British Art depuis quand les dessins de Bruce et de Balugani y étaient entreposés est resté sans réponse. Une notice laisse cependant supposer que Paul Mellon, le mécène de qui ce musée les a reçus, les avait acquis auprès des héritiers de Bruce en 1968 (<https://collections.britishart.yale.edu/catalog/tms:15525>, consulté le 26 janvier 2021). On peut penser que l'indication manuscrite est antérieure à cette date, mais cela veut dire qu'elle peut très bien être postérieure à la restauration du mausolée, auquel cas où on ne pourrait la tenir pour une information à laquelle les restaurateurs auraient pu avoir accès.

⁵⁵ Catherwood, "Account," 478.

⁵⁶ Il est vrai que, en toute rigueur, sa formulation n'implique pas que la *doorway facing east* ne donnait pas accès aussi au niveau supérieur.

⁵⁷ Catherwood, "Account," 478.

⁵⁸ Poinssot, "Restauration," 785, note 1.

par des villageois en quête de matériaux de construction. Pour ce qui est du deuxième étage, il le décrit comme divisé en deux chambres et s'ouvrant lui aussi sur une baie faisant face à l'est.

Tout cela s'accorde dans l'ensemble avec le croquis de Bruce. Sur la coupe verticale dessinée à gauche de la vue en perspective (voir fig. 2; bien que rien ne l'indique, il ne peut s'agir que d'une coupe est-ouest), un pavement horizontal indiqué par des hachures divise le premier étage en deux niveaux. On discerne également, vue de face, la fenêtre sur laquelle le niveau supérieur s'ouvre du côté du mur nord, lequel nous présente sa paroi interne. L'auteur a même pris le soin de souligner par des traits horizontaux les assises successives de ce mur nord.⁵⁹ Sur le mur est, que nous voyons en coupe, les hachures laissent deux blancs dont l'un correspond à l'évidement mentionné par Catherwood et l'autre à une ouverture donnant accès au niveau supérieur. Rien dans la coupe ne correspond à une ouverture au niveau inférieur, mais la vue en perspective fait bien apparaître, comme chez Catherwood, une baie ouverte à l'est sur toute la hauteur du premier étage.

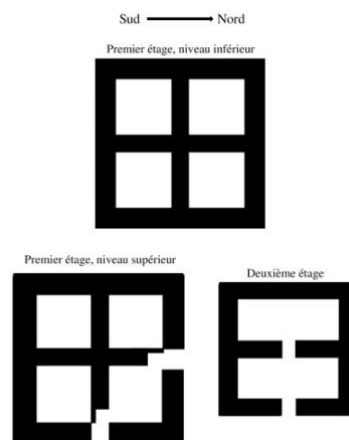
À cette coupe verticale s'adjoignent deux coupes horizontales, une pour le premier étage et une pour le deuxième (Saladin les a reprises dans son rapport mais en intervertissant erronément les deux étages). Celle du premier étage ressemble, en plus négligé, au plan de Catherwood. Sur celle du deuxième étage, on voit deux chambres, et deux tirets indiquent une ouverture à l'est. Cette ouverture est du deuxième étage est bien marquée sur les vues en perspective des deux voyageurs, mais tous deux ajoutent sur le mur nord une seconde ouverture dont il n'est question ni sur les coupes de Bruce ni dans la description de Catherwood. J'y reviendrai mais dois d'abord parler de Borgia.

Le voyageur italien mentionne lui aussi deux chambres au deuxième étage, sauf qu'elles ne sont pas disposées sur son plan comme sur la coupe horizontale de Bruce (fig. 12). En revanche, d'accord en cela avec Bruce et Catherwood, il parle pour cet étage d'une fenêtre ouverte à l'est. Il s'accorde encore avec eux sur le fait que le premier étage (il parle non d'étages mais d'"ordres," *ordine*) est composé de deux niveaux (*piani*), mais les voit divisés en quatre petites chambres carrées et non en trois (*quattro piccoli spazi quadrati costrutti in grosse pietre, cioè gli uni sugli altri*).⁶⁰ Passons pour l'instant sur ce point de désaccord et attardons-nous sur ce qu'il dit des ouvertures:

⁵⁹ Rappelons qu'une assise est une rangée de pierres posées horizontalement à la même hauteur. Les murs du premier étage voient se succéder de bas en haut une assise haute, une assise basse, une assise haute, et l'assise des chapiteaux, qui est plutôt basse. Les niveaux sont les deux parties superposées qui composent l'intérieur de l'étage. La première assise forme, en gros, la paroi du premier niveau; l'assise basse qui lui succède borde le pavement qui sépare les deux niveaux. Les parois du deuxième niveau sont formées par les deux assises suivantes.

⁶⁰ Dans tout l'article, nous citons Borgia d'après la copie dactylographiée que Claude Poinssot a faite de son manuscrit: voir Institut national de l'histoire de l'art, fonds Poinssot, carton 106, 51, dossier 03 ("Le mausolée en 1848-1908"), chemise "Le mausolée. Reproductions de croquis anciens." La chemise contient aussi une traduction en français par Claude Poinssot, trop fautive pour être utilisable.

“Ce premier étage⁶¹ a deux fenêtres. Par celle de l’est, on devait entrer dans ce dépôt au moyen d’une échelle de bois à portée de main et y introduire les corps ou les cendres des défunts, car il n’a pas de porte. Cette fenêtre introduisait au second niveau. Les corps ont dû avoir été déposés au moment de la construction du monument, étant donné que les quatre chambres étaient couvertes par de grosses dalles de pierres qui constituaient le pavement du second niveau et qu’il ne semble pas qu’il y ait eu de communication [d’un niveau à l’autre] ni que ces chambres aient reçu la lumière. Au contraire, dans le second [niveau], bien que les divisions de ces quatre chambres soient les mêmes et que trois d’entre elles soient fermées de manière similaire, l’une d’entre elles, celle qui est orientée vers le nord-est, reçoit la lumière de deux fenêtres.” (notre traduction)



. 12 : vue en coupe des chambres intérieures selon Borgia (1813), (Schéma de D. Casajus d’après Poinssot et Salomonson, “Le mausolée,” 145).

Voilà qui me laisse perplexe. On doit comprendre que le premier étage avait deux fenêtres mais pas de porte, c’est-à-dire pas d’accès de plain-pied depuis les marches. Le premier niveau était donc fermé, et c’est d’ailleurs ce qu’indique le plan joint (fig. 12). Mais comment Borgia a-t-il pu voir ce qu’il y avait à l’intérieur ? Et comment a-t-il pu voir les trois pièces totalement fermées du deuxième niveau ? Claude Poinssot a imaginé qu’il s’était introduit dans le bâtiment par l’ouest, puisque ce côté était alors déjà dégradé.⁶² Mais le dessin de Saladin (fig. 7) montre bien que, même après le passage de Reade, l’état de dégradation du mur ouest n’était pas tel qu’on pût s’y frayer un passage.

⁶¹ Le dactylogramme donne ici *primo piano* (“premier niveau”), ce qui rend la suite absurde. Il s’agit très probablement d’un lapsus, soit de Borgia, soit de Poinssot, pour *primo ordine*.

⁶² Poinssot et Salomonson, “Le mausolée,” 145. Nous verrons en fin d’article ce que Borgia dit de la dégradation du mur ouest.

Je crois que la réponse à ces questions est dans les vues en perspective de Bruce et Catherwood. On a vu que, contredisant Borgia sur ce point, elles montrent à l'est une ouverture donnant accès aux deux niveaux du premier étage, et cette ouverture n'a pas pu disparaître entre 1724 et 1815 pour réparaître en 1832. Si Borgia décrit le premier niveau comme entièrement fermé et non pourvu de porte, c'est, je pense, parce qu'il a estimé que telle avait été la disposition d'origine. S'il consentait à attribuer aux constructeurs les deux fenêtres donnant accès au deuxième niveau, la béance ouvrant sur le premier niveau était à ses yeux le fruit d'une détérioration ultérieure, œuvre probable de visiteurs désireux de s'introduire dans le monument. Du reste, on remarque sur la vue en perspective de Bruce que le tableau gauche de l'embrasure n'est pas d'un seul tenant : il y a un décalage entre le premier niveau et le second. C'est que la pierre dont je fais l'hypothèse que des visiteurs l'avaient retirée n'avait pas de raison d'être exactement à l'aplomb de la fenêtre.

Quant au fait que Borgia voit quatre chambres et non trois (d'accord sur ce point, du reste, avec Grenville Temple),⁶³ je ne sais qu'en penser. Peut-être a-t-il cru discerner les traces de cloisons disparues déjà à l'époque de Bruce. Disparition aisément explicable si, comme il le dit, les chambres étaient simplement séparées par de grosses pierres posées les unes sur les autres (*grosse pietre [...] gli uni sugli altri*). Peut-être est-ce pour les mêmes raisons qu'il a représenté des chambres totalement fermées. Là encore, il faut penser que les villageois alentour ont prélevé ce qui les intéressait. Quoi qu'il en soit, Louis Poinssot, qui ne connaissait pas les papiers de Borgia et disposait seulement de la vue en coupe de Bruce, a opté pour trois chambres lors de sa restauration.⁶⁴ Bien qu'il ne le précise pas, des photographies prises lors de la restauration laissent penser qu'il a maintenu la division en deux niveaux du premier étage.⁶⁵ Par contre, le dallage séparant les chambres du premier étage de celles du deuxième étage, dont il ne restait que des débris, a été remplacé par des poutres en fer.⁶⁶

Reste encore le problème de la fenêtre nord du second étage, dont aucun de nos trois voyageurs ne parle mais que Bruce et Catherwood laissent apparaître sur leurs vues en perspective. Je ne vois qu'un moyen d'accorder descriptions et croquis des uns et des autres, c'est de supposer qu'elle était fausse. Une supposition qui n'aurait rien de hasardeux puisqu'il y avait de telles fausses fenêtres au premier étage. J'en ai déjà parlé quand j'ai dit que Saladin avait pu les observer, et Borgia les mentionne sans ambiguïté : "*Per ornato, che era simmetrico nei quattro lati, vi sono nel primo ordine in ogni uno (sc. Lato) una finta finestra simile alle due aperte.*"⁶⁷ Il est vrai qu'il ajoute ensuite : "*Ma nel secondo non vi è che l'unica del lato d'ell'Est.*" Mais, outre que sa formulation est ambiguë, les deux croquis de

⁶³ Temple, *Excursions*, II, 73.

⁶⁴ Poinssot, "La restauration," 782.

⁶⁵ Voir Institut national de l'histoire de l'art, fonds Poinssot, carton 106, 51, dossier 01 ("Photographies"), chemise "Le mausolée - Restauration 1908."

⁶⁶ Poinssot, "La restauration," 782.

⁶⁷ Voir note 60.

Catherwood et Bruce s'accordent trop bien pour que je ne préfère pas leurs témoignages au sien. D'autant plus qu'ils sont confirmés par celui de Pückler-Muskau, à supposer du moins qu'il soit digne de confiance :

“... le rez de chaussée était fort massif avec une porte sur chaque côté du carré ; puis venaient encore trois gradins qui soutenaient l'étage supérieur en forme de temple, orné de colonnes ioniennes cannelées, une à chaque coin et deux sur chaque face, servant de chambranles aux portes supérieures.”⁶⁸

La première phrase est sa manière à lui de dire que le premier étage avait des fenêtres (vraies ou fausses) sur chacun de ses côtés. La deuxième phrase laisse entendre qu'il a vu des fenêtres (des “portes”) sur “chaque face” de notre deuxième étage, ce qui suppose que les trois côtés aveugles de cet étage étaient pourvus de fausses fenêtres. Il n'y aurait assurément rien eu d'étonnant à ce que la recherche de symétrie ait été la même au deuxième étage qu'au premier. L'affaire serait entendue si le voyageur n'enchaînait sur des propos laissant penser qu'il avait, pour le moins, la vue courte :

“Ce monument est chrétien et présente une des plus grandes singularités que l'on puisse trouver en Afrique ; je veux dire quatre grandes croix sculptées sur les quatre cubes qui font l'ornement de l'étage supérieur et qui sont placés en biais aux quatre coins [il s'agit bien sûr des statues de cavaliers posées sur les piédestaux des quatre angles]. Ces croix ont exactement la forme de la décoration nationale de Prusse et sont peut-être les seules qui aient échappé à la fureur destructrice de la religion des musulmans.”

Un dernier mot sur nos fenêtres. Borgia précise à la suite du passage qu'on vient juste de citer : “Ces fenêtres véritables étaient fermées par une lame de pierre qui descendait à la manière d'une herse dont le logement était disposé pratiquement au-dessus (*con una lamina di pietra che discendeva per mezzo di una cataratta*⁶⁹ *laquale si trova pratica sopra*), et une partie de la dalle mobile se trouve encore dans la fenêtre qui fait face au nord.” Ce témoignage est confirmé par celui de Grenville Temple, qui parle de “*portcullis or stone working up and down in a groove*,”⁷⁰ et surtout par celui de Saladin, dont on a vu qu'il avait retrouvé et dessiné des éléments de ce mécanisme.

Énumérons pour finir ce qui paraît établi : pour le premier étage, les côtés est et nord étaient percés d'une fenêtre et les côtés aveugles ornés d'une fausse fenêtre, toutes ces fenêtres étant placées au centre de la troisième assise ; pour le deuxième étage, c'est le côté est qui était percé d'une fenêtre, tandis que l'un au

⁶⁸ Prince Pückler-Muskau, *Chroniques*, 250.

⁶⁹ Claude Poinssot a laissé un blanc sous ce mot dans sa traduction française. Mais “cataracte,” tout comme *cataracta* en latin, avait dans le français médiéval le sens de “herse.” Borgia désigne ainsi, sinon la herse elle-même constituée par la lame mobile, du moins le logement qui la recevait une fois relevée.

⁷⁰ Temple, *Excursions*, II, 73.

moins des côtés aveugles – le côté nord – s’ornait d’une fausse fenêtre. Et les fenêtres effectives se fermaient au moyen d’une lame coulissante.

Louis Poinssot, qui n’a peut-être pas examiné assez attentivement les vues en coupe de Bruce, a placé une vraie fenêtre au côté nord du deuxième étage et aucune fenêtre au côté est. Il a fait le même genre d’erreur pour la façade est du premier étage, en prenant une pierre moulurée trouvée en 1908 pour “un fragment considérable de fausse fenêtre”⁷¹ – découverte dont on a vu plus haut combien elle l’a embarrassé. Or, s’il y a une chose sur laquelle nos voyageurs s’accordent, c’est que cette façade était pourvue d’une véritable fenêtre. Regardons d’ailleurs de plus près la fenêtre supposément fausse de la façade est dans son état actuel (voir fig. 13). On discerne dans le coin supérieur gauche de l’embrasure une pierre moulurée qui est probablement le fragment de “fausse” fenêtre que Poinssot dit avoir retrouvé. Mais le reste du moulurage est d’une fraîcheur et d’une netteté dont on ne trouve pas l’équivalent pour les autres fenêtres, vraies ou fausses, de l’édifice. À l’évidence, on a demandé à un tailleur de pierre de compléter la fenêtre dont on venait de retrouver un fragment.⁷² En revanche, Poinssot n’a rien eu à changer aux côtés sud et ouest, où les fausses fenêtres étaient encore en place, et il a correctement placé une vraie fenêtre au nord.



Fig. 13 : Détail de la fenêtre est du premier étage. Institut national de l’histoire de l’art, fonds Poinssot, 106, 051, dossier 01 (“Photographies”), chemise “le mausolée – Restauration de 1909-1910,” (© Bénédicte Lhoyer).

En voilà beaucoup, dira-t-on, sur des chambres aujourd’hui invisibles et des fenêtres dont la présence ou l’absence ne changent pas grand-chose à la silhouette du monument. Mais l’ingénieux mécanisme qui permettait d’ouvrir ou de fermer leurs accès à volonté atteste de leur importance. Y introduisait-on des corps comme l’a pensé plus d’un voyageur? Des urnes funéraires comme l’a pensé Borgia? Des

⁷¹ Poinssot, “La restauration,” 782.

⁷² Deux lettres Louis Poinssot à Alfred Merlin, alors directeur du service des antiquités de Tunisie, l’une datée de 1908 sans plus de précision, l’autre du 5 mars 1910, font allusion à des activités de taille de pierre sur le chantier de restauration (Institut national de l’histoire de l’art, fonds Poinssot, Carton 106, dossier 40, enveloppe 02, correspondance de Merlin).

offrandes à une divinité ou à un mort illustre? Là-dessus, le mausolée de Dougga a gardé son mystère.

Pour conclure, donnons encore la parole à Camille Borgia:

“La durée de ce monument est une preuve de sa solidité. Il est resté debout malgré les destructions systématiques des Arabes. Le côté ouest est le plus dégradé, et on a déplacé les pierres pour fouiller l’intérieur, et pour prendre les tenons de bronze qui liaient les pierres. Malgré cela, à moins qu’on ne le démolisse intentionnellement, il durera encore des siècles.”

Le mausolée de Dougga n’a pas eu cette chance, et les “destructions systématiques des Arabes” n’y auront été pour rien.

Bibliographie

- Boyer, Pierre. “Contribution à l’étude de la politique religieuse des Turcs dans la Régence d’Alger (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles).” *Revue de l’Occident musulman et de la Méditerranée* 1 (1966): 11-49.
- Cagnat, René. “19 juillet 1910. “Séance de la commission de l’Afrique du Nord.” *Bulletin archéologique du CTHS* (1910): CCXXVI-CCXXXV.
- _____. “21 juillet 1909. “Séance de la commission de l’Afrique du Nord.” *Bulletin archéologique du CTHS* (1910): CCV-CCXIV.
- _____. “7 juillet 1908. Séance de la commission de l’Afrique du Nord.” *Bulletin archéologique du CTHS* (1908): CCXXV-CCXXXIX.
- Casajus, Dominique. *L’alphabet touareg. Histoire d’un vieil alphabet africain*. Paris: CNRS Éditions, 2015.
- Catherwood, Frederic. “Account of the punico-libyan monument at Dugga and the remains of an ancient structure at bless near the site of ancient Carthage.” *Transactions of the American Ethnological Society* 1 (1845): 475-91.
- Cazeaux, Mathilde. “La Soumaâ du Khroub ou l’invention du ‘Tombeau de Massinissa’.” *L’Année du Maghreb* 19 (2018): 71-80.
- Coarelli, Filippo et Thébert, Yvon. “Architecture funéraire et pouvoir: réflexions sur l’hellénisme numide.” *Mélanges de l’École française de Rome. Antiquité* 100, 2 (1988): 761-818.
- Deonna, Waldemar. “Le trésor des Athéniens à Delphes.” *Revue Archéologique* 9 (1907): 137-40.
- Dupont, Gabriel-Denis. “Récit d’un voyage de Tunis au Kef exécuté en 1744 par le S^r Gabriel Dupont.” *Revue de l’Afrique française* 50 (1888): 341-44, 352-60, 366-69.
- Ferron, Jean. “L’inscription du mausolée de Dougga.” *Africa* 3-4 (1969-1970): 83-110.
- Février, James. “L’inscription du Mausolée dit d’Aṭban (Dougga).” *Carthago* 10 (1959-1960): 51-7.
- Galand, Lionel. “Libyque et berbère.” *École pratique des hautes études. 4^e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1972-1973* (1973): 167-80.
- Gauckler, Paul. *L’archéologie de la Tunisie*. Paris: Berger-Levrault et C^{ie}, 1896.
- Gutron, Clémentine. *L’archéologie en Tunisie (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles). Jeux généalogiques sur l’Antiquité*. Tunis: IRMC/Paris: Karthala, 2010.
- Khanoussi, Mustapha. “L’évolution urbaine de Thugga (Dougga) en Afrique proconsulaire: de l’agglomération numide à la ville africo-romaine.” *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 147, 1 (2003): 131-55.
- _____. *Dougga*. Tunis: Ministère de la culture, Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle, 1998.
- Laporte, Jean-Pierre et Farid Kherbouche. “Mausolées (princières d’Afrique du Nord).” *Encyclopédie berbère* [En ligne], 31 (2010), mis en ligne le 8 octobre 2020, consulté le 21 janvier 2021. URL: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/532>; DOI: <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.532>.
- Perrot, Georges et Charles Chipiez. *Histoire de l’art dans l’Antiquité*. Tome VIII. Paris: Librairie Hachette, 1904.

- Rakob, Friedrich. "Architecture royale numide." In *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République. Actes du Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980)*. Publications de l'École française de Rome, 66, 325-48. Rome: École Française de Rome, 1983.
- Temple, Grenville T. *Excursions in the Mediterranean. Algiers and Tunis*. London: Saunders and Otley, 1835.
- Peyssonnel, Jean André et René Desfontaines. *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger publiés par M. Dureau de la Malle. Tome premier: Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du roi en 1724 et 1725 par Jean André Peyssonnel*. Paris: Librairie de Gide, 1838.
- Playfair, Robert Lambert. *On the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis. Illustrated by facsimiles of his original drawings*. London: Paul Kegan & Co., 1877.
- Pückler-Muskau, Prince. *Chroniques, lettres et journal de voyage. Deuxième partie. Afrique. Tome cinquième*. Bruxelles: Meline, Cans et Compagnie, 1838.
- Poinssot, Louis. "La restauration du mausolée de Dougga." *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 54, 9 (1910): 780-87.
- . "Les ruines de Thugga et de Thignica au xvii^e siècle, lu dans les séances du 24 décembre 1902 et du 7 janvier 1903." *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* 42 (1901): 145-84.
- Poinssot, Claude. *Les ruines de Dougga*, Tunis: Institut national d'archéologie et d'art, 1983.
- Poinssot, Claude et Jan-Willem Salomonson. "Le mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du comte Borgia." *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 103, 2 (1959): 141-49.
- Saint-Amans, Sophie. *Topographie religieuse de Thugga (Dougga): Ville romaine d'Afrique proconsulaire (Tunisie)*. Pessac: Ausonius Éditions, 2004.
- . "Pour une histoire de l'exploration de Thugga. Le voyage de Gabriel Denis Dupont (1744)." In *L'Africa romana. Atti del XIII convegno di studio, Djerba, 10-13 dicembre 1998*, vol. I, 557-49. Rome: Carocci, 2000.
- Saulcy, Ferdinand de. "Lettre sur l'inscription libyque de Dougga." *Journal asiatique* 1 (1843): 86-126.
- Tamizey de Larroque, Philippe. "Lettres inédites de Thomas d'Arcos à Peiresc." *Revue africaine* 189 (1888): 161-95 et 190 (1888): 289-302.
- Thouvenot, Raymond. "Notes d'un Espagnol sur un voyage qu'il fit en Tunisie." *Revue tunisienne* IX, 35-36 (1938): 313-22.
- Ullendorff, Edward. "James Bruce of Kinnaird." *The Scottish Historical Review* 32, 114, Part 2 (1953): 128-43.